



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Sahara occidental

Question écrite n° 63245

#### Texte de la question

Le 10 octobre dernier se sont réunies, à Paris, place des Droits-de-l'Homme, environ 200 personnes protestant contre la répression brutale qui touche, depuis une quinzaine de jours, Marocains du Sud et Sahraouis des zones occupées. Ces faits ne peuvent que nous alarmer et nous revolter et ce d'autant plus que la municipalité du Havre a établi depuis quelques années des liens très étroits avec les réfugiés sahraouis de la Daira de Laguerre. En effet, ces Sahraouis ne sont pourtant coupables que de demander pacifiquement l'application du plan de paix au Sahara occidental. Ainsi le 24 septembre 1992, à Assa, petite ville du Sud marocain, les habitants manifestaient devant les locaux de l'administration lorsque la police a chargé les manifestants avant de tirer sur eux. Par ailleurs, au cours de cette répression, de nombreuses personnes se sont réfugiées dans le siège régional de la Minurso en demandant la protection des Nations Unies. Or, selon des informations concordantes, ces personnes ont été poursuivies jusque dans les locaux, frappées et emmenées sans que les forces de la Minurso interviennent. Assa est désormais coupée de tout contact avec l'extérieur. Le bilan est sans doute de plusieurs dizaines de morts et de plus de 200 blessés. Et ce n'est malheureusement qu'un exemple parmi d'autres : on pourrait également citer El Aioun (300 disparus), Smara, etc. Les images de démocratie que le régime d'Hassan II tente de faire passer ne se révèlent donc bien, à la lumière des faits, qu'une véritable tromperie, un voile cachant la répression, la torture et la mort. M André Duromea demande donc à M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, ce qu'il compte faire pour qu'une commission d'enquête soit menée en ces lieux afin d'éclairer l'opinion publique, pour qu'enfin le référendum et l'application du plan de paix au Sahara occidental deviennent réalités. Au vu de ces faits, il ne peut également s'empêcher de protester très énergiquement contre la venue d'Hassan II le 25 octobre prochain à la clôture d'un colloque à la Sorbonne. Il lui demande donc d'intervenir afin d'empêcher cette venue, contraire à nos traditions les plus élémentaires en matière de droits de l'homme.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Les événements d'Assa et de Smara auxquels l'honorable parlementaire fait allusion ont fait l'objet de multiples déclarations contradictoires, tant sur leur déroulement que sur leur bilan, émanant de chacune des parties prenantes dans l'affaire du Sahara occidental. La lumière a pu être faite, en revanche, sur le rôle qu'ont joué les observateurs de la force des Nations Unies (Minurso) dans le cas de Smara. Leur sang-froid a, sans aucun doute, contribué à apaiser la tension entre les jeunes Sahraouis et les autorités marocaines et il convient de rendre hommage à leur action dans un contexte délicat. C'est grâce à leur attitude, en particulier, que les jeunes gens qui avaient pénétré dans les locaux de la Minurso ont pu, de leur plein gré, être reconduits chez eux dans des véhicules des Nations Unies sans être inquiétés. La Minurso ne peut être, en revanche, associée aux incidents d'Assa puisque l'ONU, qui n'a déployé ses observateurs que sur le territoire contesté, n'a pas de représentants dans cette ville située, comme le rappelle l'honorable parlementaire, sur le territoire marocain. Il reste que le retard que l'on constate dans l'application du plan de paix des Nations Unies est préoccupant. Il trouve son origine dans l'absence d'accord des parties sur les critères proposés par M Peres de Cuellar en décembre 1991 pour élargir la liste des futurs votants, le Maroc ayant, pour l'instant, donné seul son acceptation

a la totalite des propositions du secretaire general de l'ONU. Le Gouvernement francais continue a soutenir activement les initiatives de M Boutros Ghali et de son representant special tendant a creer entre les parties un climat de confiance et de dialogue. C'est la raison pour laquelle il appuie l'idee consistant a reunir, a Geneve ou ailleurs, des chefs de tribus sahraouis representant les interets du Front Polisario et du Maroc. S'agissant de la presence du roi Hassan II au colloque « Cite de la reussite » qui s'est tenu a la Sorbonne le 25 octobre dernier, elle n'avait, a aucun moment, ete prevue par les organisateurs de la rencontre. Il avait simplement ete envisage, sur le theme du processus de paix actuellement en cours au Proche-Orient. Le choix du souverain cherifien avait ete effectue, selon les inspireurs du projet, en raison du role important que joue le Maroc depuis de nombreuses annees dans le rapprochement israelo-arabe.

## Données clés

**Auteur :** [M. Duromea Andr](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63245

**Rubrique :** Politique exterieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le :** 26 octobre 1992, page 4853